

Délibération du Conseil d'Administration N°2023-104-1
Séance du 26 janvier 2023

**Désignation des personnalités extérieures qui peuvent être
des enseignants-chercheurs ou des chercheurs
appartenant à d'autres établissements et entreprises**

Vu l'article 18 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture

Le conseil d'administration

DÉLIBÈRE

Article I.

Les personnalités extérieures suivantes, proposées par la commission de recherche du 5 janvier 2023, sont désignées par le conseil d'administration :

- Eric MACE, actuel vice-président en charge des transitions environnementales et sociétales à l'université de Bordeaux.
- Nathalie JAEK, vice-présidente de la commission Recherche de l'Université Bordeaux Montaigne.
- Alexis PERNET, paysagiste, docteur en géographie, MCF de l'ensp de Versailles
- Nathalie TORNAY, Architecte, MCF, HDR à l'ensa Toulouse.

Article II.

La présente délibération est transmise au ministère de la culture et entre en vigueur 15 jours après sa réception, sous réserve qu'il n'y soit pas fait opposition dans ce délai.
Elle est publiée sur le site internet de l'ENSAP Bordeaux, dans l'espace dédié aux actes à caractère réglementaires.

Le président du conseil d'administration

Vincent FELTESSE

